



Bilan des actions 2023 et mise à jour 2024

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024

Adopté lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard le 16 avril 2024

Table des matières

Bref portrait de la Ville de Brossard.....	3
Mesures en continu	4
Bilan 2023 et mise à jour 2024 du Plan d’action à l’égard des personnes handicapées 2023-2024	6
1- ADMINISTRATION MUNICIPALE.....	6
2- ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS.....	7
3- HABITATION.....	11
4- MOBILITÉ	12
5- VIE COMMUNAUTAIRE.....	13
6- LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE	14
7- COMMUNICATIONS.....	16
8- SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D’URGENCE	16
9- EMPLOI ET FORMATION DU PERSONNEL.....	17
10- APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE	18

Bref portrait de la Ville de Brossard

En 2024, la Ville de Brossard compte 95 066 habitants sur un territoire d'une superficie de 45.2 km². Le conseil municipal est constitué d'une mairesse et de dix conseillers municipaux. La structure organisationnelle de la Ville de Brossard, quant à elle, comprend une direction générale et deux directions générales adjointes. Avec ces dernières, douze directions travaillent conjointement afin de demeurer au diapason des attentes de la population. Ainsi, la Ville met tout en œuvre pour offrir des services diversifiés de grande qualité pour répondre aux besoins des citoyens.

- Direction générale
- Direction générale adjointe – services à la communauté
- Direction générale adjointe – gestion durable du territoire
- Direction des communications
- Direction des finances
- Direction du génie
- Direction du greffe
- Direction de l'intelligence opérationnelle et de l'innovation
- Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- Direction des ressources humaines
- Direction des services juridiques
- Direction des technologies de l'information
- Direction de l'urbanisme
- Direction des travaux publics
- Direction de la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage

Mesures en continu

Les mesures listées ci-bas sont des actions déjà réalisées par la Ville de Brossard dans le cadre de plans d'actions des années précédentes. Ces mesures sont maintenues en continu.

Axe 1 - Administration municipale

- Maintenir la Commission accessibilité universelle.
 - Direction porteuse : Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- Maintenir le comité interne pour l'accessibilité aux personnes handicapées composé de représentants des différentes directions municipales.
 - Direction porteuse : Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées (1^{er} au 7 juin) et la *Journée internationale des personnes handicapées* (3 décembre) dans les différents outils informationnels de la Ville.
 - Direction porteuse: Direction des communications

Axe 2 - Accessibilité des espaces publics

- Inclure, dans les comités consultatifs, des partenaires en matière d'accessibilité universelle dès les étapes de planification et de conception, pour les projets de rénovation ou de construction de la Ville.
 - Directions porteuses : Direction du génie, service de la Gestion des immeubles (Direction générale adjointe – gestion durable du territoire)

Axe 4 - Mobilité

- Consolider le dossier des feux sonores, en collaboration avec les partenaires spécialisés en déficience visuelle, notamment par :
 - La mise à jour régulière d'une liste des intersections avec des feux de circulation munis de signaux sonores;
 - Évaluer et consigner les demandes d'installations de signaux sonores.
- Direction porteuse : Direction du génie

Axe 5 - Vie communautaire

- Informer les citoyens des réalisations de la Ville de Brossard en matière d'accessibilité dans le cadre de la *Journée internationale des personnes handicapées* (ex : piscines, parcs, bibliothèque, etc.).
 - Direction porteuse : Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire

Axe 6 - Loisirs et bibliothèque

- Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement par l'embauche et la formation d'animateurs ajustées en fonction de la demande et des besoins, afin de continuer à accueillir les enfants ayant un handicap au camp de jour estival.
 - Direction porteuse : Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire

- Maintenir les facilités aux personnes handicapées lors des événements de la Ville (ex. : espaces près de la scène, stationnements réservés, toilettes adaptées, présence de personnel pour aider les personnes à mobilité réduite) et en faire la promotion dans les différents outils de communication municipaux.
 - Direction porteuse : Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire

Axe 8 - Sécurité civile et mesures d'urgence

- Promouvoir des programmes favorisant la sécurité des citoyens afin d'encourager les personnes handicapées à s'y inscrire, dans le cadre de la *Semaine québécoise des personnes handicapées* (1^{er} au 7 juin), notamment :
 - Programme Secours adaptés (SSIAL - Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil);
 - Programme Pair (Centre de Bénévolat de la Rive-Sud).
 - Direction porteuse : Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire

Axe 9 - Emploi et formation du personnel

- Favoriser le recrutement de personnes handicapées à la Ville de Brossard, en diffusant les offres d'emploi aux organismes en employabilité, particulièrement le SDEM SEMO Montérégie.
 - Direction porteuse : Direction des ressources humaines

Bilan 2023 et mise à jour 2024 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024

1- ADMINISTRATION MUNICIPALE

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
1.1 Il manque une vision et une définition commune sur l'accessibilité universelle pour l'ensemble des intervenants municipaux.	Uniformiser les pratiques municipales et les interventions des employés quand vient le temps de desservir une clientèle handicapée. Augmenter le niveau de compréhension de la réalité vécue par les personnes handicapées.	1.1.1 Adopter un énoncé en matière d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du Loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle Toutes les directions 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de l'énoncé de vision et de la définition commune sur l'accessibilité universelle. 	Reporté en 2024 (Recherches en cours de modèles comparables dans les autres Villes)	
1.2 La municipalité a l'obligation légale de produire et suivre un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. La réalisation de ce mandat nécessite une meilleure concertation et communication entre les acteurs impliqués.	Assurer une meilleure collaboration entre les directions de la Ville et les experts du milieu.	1.2.1 Organiser des rencontres entre les représentants des différentes directions (comité interne) et les membres de la Commission accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle Toutes les directions 	<ul style="list-style-type: none"> Inclure des membres experts de la Commission accessibilité universelle aux rencontres de planification de nouveaux projets. 	Réalisé	En continu
1.3 L'information sur les services, les installations, les équipements et les réalisations de la municipalité en matière d'accessibilité universelle n'est pas nécessairement regroupée et connue.	Assurer une meilleure connaissance à l'interne des services, des installations, des équipements et des réalisations de la Ville en matière d'accessibilité.	1.3.1 Recenser les services, les installations, les équipements et les réalisations passées de la municipalité, favorisant l'accessibilité universelle, et qui sont toujours en vigueur ou au service des citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle Toutes les directions 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une base de données des services, des installations, des équipements et des réalisations, et sa mise à jour régulière. 		Prévu

2- ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
<p>2.1 Plusieurs bâtiments ou installations existants de la municipalité ne sont pas complètement accessibles.</p>	<p>Assurer l'accessibilité des infrastructures qui sont assujetties à un programme de mise à niveau.</p>	<p>2.1.1 Réaliser un programme de mise à niveau des piscines extérieures, des chalets de piscine ainsi que des centres communautaires existants visant l'amélioration de l'accessibilité de ces sites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des immeubles (de la Direction générale adjointe – gestion durable du territoire) 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction du génie Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Le programme de mise à niveau des piscines extérieures est inscrit au PTI 2023-2024-2025. L'accessibilité universelle aux bassins et aux bâtiments de service est intégrée dès la conception. Définition claire des mesures requises pour chaque infrastructure. 	<p>Réalisé Nouvelles installations aquatiques accessibles universellement au parc Victorin</p> <p>Reporté en 2024 Analyse de l'état de situation des centres communautaires</p>	<p>Prévu (livraison 2025) Nouvelles installations au parc Champlain et au parc Vanier</p>

2- ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
<p>2.2 Plusieurs parcs ne sont pas complètement accessibles, notamment au niveau de leurs équipements et leurs installations sanitaires.</p>	<p>Assurer l'accessibilité des parcs et des espaces verts de la Ville.</p>	<p>2.2.1 Dans le cadre des actions prévues au Plan directeur des équipements récréatifs et collectifs extérieurs, réaliser les travaux de réaménagement en visant l'amélioration de l'accessibilité et l'ajout d'équipements accessibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du génie 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres experts de la commission accessibilité universelle • Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire • Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Des mesures inclusives seront analysées pour intégration aux aménagements de parcs et espaces verts. 	<p>Réalisé Grand parc urbain (phase 2)</p> <p>En cours Parc Santerre (ajout de balançoires accessibles) (livraison en 2024)</p> <p>Corridor Biodiversité tronçons 1 (phase 1)</p> <p>Parc Poly-aréna (phase 1)</p> <p>Corridor Biodiversité tronçons 4 et 5 (phase 1)</p> <p>Reporté en 2024 Corridor Biodiversité tronçons 2 à 3</p> <p>Reporté après 2026 Renaturalisation du Ruisseau Daigneault (passerelle)</p>	<p>Prévus Grand parc urbain (phase 3b)</p> <p>Parc Valois</p> <p>Parc Luxor</p> <p>Bioparc (phase 1)</p>

2- ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
2.3 Lors de la conceptualisation d'un nouveau bâtiment, le respect des normes de conception sans obstacles est insuffisant pour garantir l'accessibilité universelle.	Assurer l'accessibilité des nouveaux projets d'aménagement de la Ville.	2.3.1 Dans le cadre des phases de planification et de mise en œuvre du développement immobilier TOD Panama, veiller au respect des principes d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du génie (domaine public) Direction de l'urbanisme (domaine privé) 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle Direction des travaux publics Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des normes en matière d'accessibilité dans la planification du TOD Panama (génie) Adoption du PPU centre-ville et des règlements afférents (urbanisme) 	En cours	Prévu (adoption du PPU et des règlements)
		2.3.2 Dans le cadre de la construction du Centre multigénérationnel, veiller au respect des principes d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des immeubles (de la Direction générale adjointe – Gestion durable du territoire) 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Critères en accessibilité intégrés dans l'appel d'offres pour la réalisation du Centre multigénérationnel. 		

2- ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
2.4 Certains commerces ou locaux d'organismes communautaires sur le territoire ne sont pas accessibles ou complètement accessibles aux personnes handicapées.	Appuyer l'offre de services accessibles à la population de la Ville.	2.4.1 Évaluer la possibilité d'offrir le programme Petits établissements accessibles (PEA) visant à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite aux petits établissements et en faire la promotion.	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les demandes potentielles pour déterminer la pertinence d'instaurer un PEA. Évaluer le coût d'implantation du projet. Recenser le nombre de bâtiments potentiels pouvant bénéficier du programme. 	Réalisés (analyse complétée)	Prévu (validation de l'adhésion au programme PEA)
		2.4.2 Diffuser les programmes de subventions pour améliorer l'accessibilité dont pourraient bénéficier les organismes du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle 	<ul style="list-style-type: none"> Un lien menant vers le répertoire des subventions recensé par l'organisme Loisir et Sport Montérégie (LSM) est intégré au site Web de la Ville. 		

3- HABITATION

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
3.1 Il est complexe de trouver un logement pour les personnes handicapées.	Appuyer l'accroissement du répertoire des logements accessibles.	<p>3.1.1 Consolider la collaboration entre la Direction de l'urbanisme et l'<i>Association d'Informations en Logements et Immeubles Adaptés (AILIA)</i> pour bonifier leur registre de logements accessibles sur le territoire de Brossard.</p> <p>Sensibiliser les propriétaires de logements adaptés ou adaptables aux personnes handicapées à collaborer avec l'AILIA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Association d'Informations en Logements et Immeubles Adaptés (AILIA) Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'AILIA sur le site Web de la Ville. Nombre de propriétaires partageant leurs coordonnées à l'AILIA pour contribuer au registre. Nombre de propriétaires ayant reçu une subvention dans le cadre du Programme d'adaptation de domicile (PAD) partageant leurs coordonnées à l'AILIA pour contribuer au registre. Pourcentage de propriétaires participant au partage d'informations. 	Réalisé	
	Soutenir les résidents de Brossard qui souhaitent rendre leurs logements accessibles.	<p>3.1.2 Faire la promotion du Programme d'adaptation de domicile (PAD).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Association d'Informations en Logements et Immeubles Adaptés (AILIA) Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion du Programme d'adaptation de domicile (PAD) sur le site Web de la Ville. Nombre de propriétaires faisant la demande pour le PAD. 		

4- MOBILITÉ

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
4.1 Il y a des freins au déplacement actif et au transport collectif des personnes handicapées.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures de déplacement et de transport collectif de la Ville aux personnes à mobilité réduite.	4.1.1 Lors de réfection ou de création de nouveaux quartiers, planifier les éléments suivants pour faciliter le déplacement actif : - ajout de trottoirs; - ajout de pistes cyclables et de sentiers polyvalents; - ajout des saillies avancées; - réaménagement de dalles d'autobus.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du génie 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres experts de la commission accessibilité universelle • Direction des travaux publics • Direction de l'urbanisme • Réseau de transport de Longueuil (RTL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de trottoirs et/ou pistes cyclables dans les projets de réfection complète de rue en 2023 et 2024. 	<p>Réalisé</p> <p>Rue Maupassant – Ajout de saillies et dalles d'autobus</p> <p>Rue Tunisie - Ajout de saillies et dalles d'autobus</p> <p>Rue Van Dyck – Ajout trottoir et saillies avancées (phase 1 de 2)</p> <p>Rue Chopin entre Chevalier et Castello – Trottoir</p>	<p>Prévus</p> <p>Rue Messier</p> <p>Rue Bisson</p> <p>Rue Bordeaux</p> <p>Rue Voltaire</p> <p>Rue du Louvre –Trottoir</p> <p>Rue Castello entre Chopin et Claudel – Trottoir</p> <p>Rue Saguenay entre Salomon et Pelletier – Trottoir</p> <p>Rue Saint-Laurent intersection Marie-Victorin – Trottoir</p> <p>Rues Asselin et Aline au pourtour de l'école Good Shepherd - Trottoir</p> <p>Rue Audette - Trottoir</p> <p>Boul. Taschereau entre Panama et A10 – Trottoir</p> <p>Rue Van Dyck - Ajout de trottoir et saillies avancées - phase 2</p> <p>Intersection Rome / Taschereau - Ajout d'une traverse piétonne</p> <p>Développement domiciliaire TOD Panama (phase de conception) – Trottoirs, pistes cyclables, sentiers polyvalents</p>

5- VIE COMMUNAUTAIRE

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
5.1 La réalité et les besoins des personnes handicapées sont parfois méconnus du public.	Sensibiliser la population sur la réalité et les besoins des personnes handicapées.	5.1.1 Proposer une conférence thématique à la population dans le cadre de la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> (3 décembre).	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres experts de la commission accessibilité universelle • Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire (pour la proclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité/conférence organisée par la bibliothèque dans le cadre de la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> (3 décembre). 	Réalisé	En continu
5.2 La Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes ne tient pas compte des particularités des organismes desservant une clientèle handicapée.	Appuyer les organismes qui desservant une clientèle handicapée.	5.2.1 Réalisation d'une nouvelle politique plus inclusive et équitable pour encadrer les organismes qui œuvrent avec des personnes vivant avec un handicap.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes reconnus • Commission Milieu de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Refonte de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de la Ville de Brossard qui inclut des spécificités liées aux organismes desservant la clientèle handicapée. 	En cours (adoption prévue en début 2026)	

6- LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
6.1 Certaines personnes handicapées ont besoin d'être accompagnées pour pouvoir participer à des activités sportives, culturelles ou de loisir.	Assurer une meilleure participation des personnes handicapées aux activités sportives, culturelles ou de loisir de la Ville.	6.1.1 Favoriser la participation des personnes handicapées par l'implantation de la <i>Carte accompagnement loisir</i> qui vise à accorder la gratuité d'entrée à son accompagnateur.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Implantation et promotion de la <i>Carte accompagnement loisir</i> à la Ville. 		Réalisé (implantation en janvier 2024)
		6.1.2 Promouvoir le sport adapté par l'accompagnement de l'organisme Olympiques Spéciaux Québec dans le cadre de la tenue à Brossard de son tournoi de qualification des équipes de soccer pour les Jeux du Québec de 2025.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Olympiques Spéciaux Québec 	<ul style="list-style-type: none"> Brossard est ville hôte des Championnats provinciaux de soccer du 13 au 15 septembre 2024 (participation de 300 athlètes vivant avec une déficience intellectuelle). 		En cours (nouvelle mesure non prévue dans le plan d'action)
6.2 Il y a une méconnaissance des activités sportives, culturelles ou de loisir accessible à Brossard vers laquelle il est possible de référer les personnes vivant avec un handicap.	Augmenter la connaissance à l'interne des activités sportives, culturelles et de loisirs accessibles dans l'offre municipale.	6.2.1 Élaborer un sondage auprès des organismes sportifs, culturels et de loisir incluant une section sur l'accessibilité de leurs activités et de leurs services aux personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications Membres experts de la commission accessibilité universelle 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage diffusé auprès des organismes reconnus par la Ville. 		Reporté en 2025
		6.2.2 Compléter une démarche d'autodiagnostic pour analyser l'accessibilité au loisir de la programmation offerte par la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les activités accessibles de la Ville. Identifier les installations accessibles de la Ville. Débuter l'élaboration d'un formulaire d'autodiagnostic destiné aux organisateurs de la Ville. 		Prévu

6- LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
6.4 La bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage offre divers services aux personnes handicapées, notamment avec une déficience visuelle, qui pourraient être davantage connus.	Augmenter la connaissance des services offerts par la bibliothèque de Brossard aux personnes handicapées.	6.4.1 Augmenter la visibilité des services disponibles aux personnes handicapées tels que: <ul style="list-style-type: none"> • Biblio-aidant; • Espace PLUS; • Collections de livres adaptés et livres sonores. 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des services de la bibliothèque offerts aux personnes handicapées (outils existants + nouvel outil en développement à cet effet). 	En continu	En continu
6.5 La bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage, ses espaces, ses règles, ses collections et ses activités ne conviennent pas toujours à la réalité des enfants à besoins particuliers (ex : avec déficience intellectuelle, trouble du développement ou d'apprentissage).	Augmenter l'inclusion et l'accueil des enfants à besoins particulier à la bibliothèque de Brossard.	6.5.1 Sonder les familles d'enfants à besoins particuliers de 0-12 ans et de 13-17 ans fréquentant des organismes partenaires pour préciser leurs besoins et évaluer l'intérêt pour l'ajout de matériel et d'activités adaptées à la bibliothèque.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes reconnus œuvrant auprès de la population handicapée de Brossard 	<ul style="list-style-type: none"> • Sondage diffusé auprès de familles ayant des enfants et des adolescents à besoins particuliers. <p>2023 : 0-12 ans</p> <p>2024 : 13-17 ans</p>	Réalisé (0-12 ans)	Reporté en 2025 (13-17 ans)
		6.5.2 Développer des collections de documents thématiques pour les parents d'enfants à besoins particuliers et des collections adaptées à différents profil d'enfants à besoins particuliers.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la bibliothèque 		<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de documents thématiques. 	Reporté en 2024	
		6.5.3 Commencer à offrir des activités et du matériel adaptés pour des clientèles ciblées d'enfants à besoins particuliers de 0-12 ans (ex.: heures du conte)	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres experts de la commission accessibilité universelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied d'une activité adaptée aux enfants à besoin particuliers. 		Prévu

7- COMMUNICATIONS

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
7.1 Certaines mesures facilitantes offertes par la Ville sont moins connues des personnes handicapées.	Augmenter la connaissance des mesures facilitantes offertes par la Ville.	7.1.1 Bonifier le site Web de la Ville pour centraliser les informations et les services offerts par la Ville en matière d'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres experts de la commission accessibilité universelle • Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire • Services Brossard 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une page Web sur le site de la Ville : https://www.brossard.ca/accessibilite-universelle • Nombre de visiteurs sur la page web. 	En cours	Prévu (bonification de la page)

8- SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
8.1 Les citoyens handicapés ne sont pas suffisamment informés des programmes existants en matière de sécurité.	Augmenter la connaissance des programmes existants en matière de sécurité adaptés aux personnes handicapées.	8.1.2 Diffuser les communiqués touchant la sécurité civile auprès des organismes identifiés comme œuvrant auprès des personnes handicapées en format accessible.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes reconnus œuvrant auprès de la population handicapée de Brossard • Direction des communications • Conseiller en mesures d'urgence (de la Direction générale adjointe - Aménagement durable du territoire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une liste de diffusion (Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal). 	Réalisé (pas de situation de mesures d'urgence en 2023)	

9- EMPLOI ET FORMATION DU PERSONNEL

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
9.1 Le personnel municipal n'est pas nécessairement outillé en matière d'accessibilité universelle.	Augmenter la connaissance des employés de la Ville en matière d'accessibilité universelle.	9.1.1 Répertorier les outils et les guides techniques pour favoriser la connaissance des employés en matière de mesures liées à l'accessibilité universelle et les diffuser auprès des différentes directions.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Répertoire des outils et des guides en matière d'accessibilité sous forme de fiches. 		Reporté en 2025
		9.1.2 Offrir de la formation au personnel du Complexe aquatique : <ul style="list-style-type: none"> Formation sur l'usage des équipements spécialisés pour les personnes handicapées; Formation visant à favoriser l'accueil des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> Une formation par année. 		Reporté en 2025
		9.1.3 Diffusion de huit (8) capsules vidéo d'autoformation intitulées « <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> » auprès du personnel de la Ville. Produites par l'OPHQ, elles présentent différents types d'incapacités.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Un article dans l'intranet de la Ville par année. Étudier des opportunités de diffusion élargie des capsules (ex : aux organismes) 	Réalisé (nouvelle mesure non prévue dans le plan d'action)	En continu

10- APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
10.1 Les processus d'achat ou de location de biens et services par la Ville ne tiennent pas toujours compte des besoins des personnes handicapées.	Améliorer l'offre de services et de biens accessibles à la Ville.	10.1.1 S'assurer que les principes d'accessibilité universelle figurant dans la procédure administrative pour les appels d'offres soient respectés.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des finances 	<ul style="list-style-type: none"> Directions de la Ville, selon la nature de l'appel d'offres. 	<ul style="list-style-type: none"> Les principes d'accessibilité universelle figurent dans la procédure administrative des appels d'offres des projets. 	En continu	En continu

U:\LCVC\Commun\999_nouvelle_structure\0100_gouvernance\0103_develop\02_planif_strategie\plan_action\pers_handicapees\2023\bilan_paph_2023_adopte.docx